Résolution sur le rapport de suivi 2014 concernant l'Albanie

2014/2951(RSP) - 30/04/2015 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

Le Parlement a adopté une résolution préparée par sa commission des affaires étrangères sur le rapport de suivi 2014 concernant l'Albanie.

Les députés rappellent que ces dernières années, l'Albanie a réalisé des progrès spectaculaires sur la voie de l'adhésion à l'Union européenne et qu'elle a donc obtenu le statut de pays candidat en juin 2014. Ils constatent également que des difficultés persistent et doivent être surmontées rapidement pour que l'Albanie puisse progresser sur la voie de l'adhésion à l'UE.

Les députés expriment leur soutien indéfectible au processus d'intégration de l'Albanie à l'Union mais appellent à de solides réformes notamment en vue de renforcer les institutions démocratiques de ce pays.

Des améliorations sont notamment nécessaires dans l'administration publique afin qu'elle soit dépolitisée et qu'elle soit moins sujette à la corruption. Il en va de même pour la justice et l'appareil judiciaire dont le fonctionnement devrait être réformé.

Corruption et lutte contre la criminalité : le Parlement se déclare préoccupé par la corruption et appelle instamment l'Albanie à renforcer sérieusement les mesures de lutte contre la corruption à tous les niveaux et à améliorer le cadre législatif, les capacités institutionnelles ainsi que les échanges d'informations et la coopération entre les institutions.

Il se déclare préoccupé par le fait que la lutte contre la criminalité organisée demeure un défi de taille, malgré les avancées dans le domaine, notamment dans la lutte contre le trafic et la production de drogues. Il salue au passage les efforts déployés dans la lutte contre la traite des êtres humains.

Pacification interne : les députés se félicitent de l'harmonie entre les religions et du climat général de tolérance religieuse et de bonnes relations interethniques dans le pays. Il demande aux autorités compétentes de continuer à améliorer le climat d'inclusion et de tolérance pour toutes les minorités du pays. Il préconise toutefois l'adoption d'autres mesures visant à améliorer les **conditions de vie des Roms** en leur facilitant l'inscription sur les listes électorales ainsi que l'accès au logement, à l'éducation, à l'emploi et aux services sociaux et de santé.

Le Parlement se félicite tout particulièrement des mesures prises afin de reconnaître les personnes LGBTI.

Développement économique : le Parlement se réjouit de l'amélioration du climat des affaires et de la recherche d'une économie de marché fonctionnelle mais demande au gouvernement de continuer à corriger les insuffisances en matière de respect des contrats et d'état de droit et à résoudre le problème immense de **l'économie souterraine**.

Des mesures sont également réclamées pour réduire le chômage des jeunes, améliorer les stratégies énergétiques du pays et améliorer la protection des aires protégées.

Enfin, le Parlement insiste sur le renforcement de la stabilité régionale et appelle à l'amélioration des **relations de ce pays avec la Serbie**. Les députés se disent en effet préoccupés par les déclarations du premier ministre albanais dans lesquelles ce dernier spéculait sur l'unification des Albanais d'Albanie et du Kosovo.